

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 17 (1946)
Heft: 9

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Paraissant 8 à 12 fois par an

Président de l'A. D. I. J.: M. F. REUSSER, Moutier Tél. 9 40 07	Secrétaire de l'A. D. I. J. et Administr. du Bulletin: M. R. STEINER, Delémont Tél. 2 45 83	Caissier de l'A. D. I. J.: M. H. FARRON, Delémont Tél. 2 16 57
--	---	---

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 5.—, **le numéro**: 75 ct. — **Publicité**: S'adresser au Secrétariat de l'A. D. I. J. à Delémont.

Editeur: Imprimerie du « Démocrate » S. A., Delémont.

Pour toute reproduction de textes, indiquer la source.

EN MARGE D'UN CENTENAIRE

Bienne, demain

Si j'ai sollicité de l'A.D.I.J. l'honneur de publier cet essai dans les « Intérêts du Jura », c'est avec une intention bien précise : celle de poser le problème Bienne-Jura.

Historiquement, Bienne a fait partie de l'Evêché de Bâle et elle a le droit de se prétendre jurassienne. Mais, on aurait tort de le cacher, les Suisses allemands de Bienne — c'est-à-dire la majorité — tournent leur regard vers l'Ancien canton et ne revendiquent pas ce lien de parenté. Les Jurassiens, eux, voient un peu en celle qu'on nomme parfois la Ville de l'avenir, une rivale, et ils n'enveloppent guère Bienne dans le Jura bernois que lorsqu'ils y trouvent un intérêt immédiat.

Je ne veux pas affirmer que la fraîcheur à laquelle les Biennois se heurtent parfois dans le Jura n'est pas sans fondement. Bienne et La Chaux-de-Fonds ont drainé, pendant un siècle, une partie des forces vives des localités jurassiennes. La richesse, les progrès dont s'enorgueillissent ces deux cités « tentaculaires », c'est un peu au Jura qu'elles les doivent. La dépopulation de l'un et le développement des autres sont peut-être liés étroitement. Et les Jurassiens ont des raisons de regarder du côté de Bienne avec un peu d'inquiétude.

On comprendra que, Biennois et Jurassien tout à la fois, je puisse désirer, avec ardeur, que le Jura et Bienne prennent conscience des questions qu'ils auraient un intérêt vital à résoudre en commun.

R. F.